

ICHTRATZHEIM

2016



BULLETIN
COMMUNAL

SOMMAIRE

1.	L'éditorial	Page 3
2.	Liens sociaux	
	• Etat civil	Page 4
	• Armistice du 11 novembre	Page 5
	• Mémoire d'Ichtratzheim, mémoire de notre village	Pages 6 - 7
3.	Développement durable	
	• Le recyclage des déchets - La redevance incitative	Page 8
	• Mise en place des canisettes - Adjudication de bois	Page 9
	• Ichtratzheim, commune aux 3 libellules	Pages 10 - 11
	• Les abeilles, espèce reconnue en voie de disparition	Page 12
4.	Communication	
	• Facebook et site internet Ichtratzheim.fr	Page 13
5.	Urbanisme	
	• Les travaux de voirie 2016 - 2017	Pages 14 - 15
6.	Rétrospective photos	Pages 16 à 21
7.	Actualités de la Communauté de Communes	
	• L'association JEEP	Page 22
	• Le nouvel espace jeune intercommunal - L'extension du gymnase M. Yourcenar	Page 23
	• Le périscolaire Saint Ludan - Création de la nouvelle Comcom	Page 24
8.	Clin d'œil à nos associations	
	• Les donateurs de sang	Page 25
	• Association Prévenir	Page 26
	• Les sapeurs pompiers Ichtratzheim / Hipsheim	Page 27
	• La Passerelle « Hipsheim / Ichtratzheim »	Page 28
	• L'école	Pages 28 - 29
	• La paroisse et l'association « Bien-Etre »	Page 30
	• L'association de pêche et la gendarmerie	Page 31
	• La société d'arboriculture d'Ohnheim	Pages 32 - 33
9.	Les travaux de renouvellement des voies SNCF	Pages 34 à 37
10.	Infos pratiques	
	• Le recensement de la population	Page 38
	• Valorisation des jeunes	Page 38
	• Invitation à la cérémonie des vœux du nouvel an	Page 39

ÉDITORIAL



Madame, Monsieur,

En cette fin d'année 2016, je souhaite tout d'abord remercier toutes les personnes qui s'investissent pour Ichtratzheim et dans l'intérêt de tous. Que ce soit pour la vie communale, pour les activités associatives, pour les activités scolaires,... de manière ponctuelle ou régulière, vous animez notre village et participez à son dynamisme. Merci à vous !

En novembre, la commune a obtenu de la Région et de L'agence de l'eau la distinction « 3 libellules » qui concrétise nos actions mises en œuvre conformément à notre programme afin de garantir un entretien naturel et sans pesticides des espaces verts communaux.

2016 a été marquée par la mise en œuvre du projet de voirie comme vous pouvez le constater dans certaines rues. Ces travaux vont se poursuivre plus intensément encore en 2017 dans les rues de la Scheer et des Vergers, puis dans la rue du Château, des Arpents et de l'Andlau.

Grace aux soutiens de l'Etat, de la Région et du Département, et malgré un contexte de baisse des aides aux communes, ce sont environ 100.000€ de participations financières qui ont été engagés par les partenaires cités pour ce projet à Ichtratzheim. Les travaux vont peut-être engendrer quelques désagréments de circulation, mais une fois terminés, la voirie du village, les réseaux et l'éclairage public seront entièrement rénovés pour de très nombreuses années.

Concernant la RD1083, les travaux du carrefour Nord sont maintenant terminés et il s'agit pour le Département de travailler avec notre commune en 2017 à la finalisation du projet et à la mise en œuvre des différentes démarches administratives nécessaires pour la réalisation du carrefour d'Ichtratzheim-Faubourg. Ce carrefour Sud est en effet indispensable au bon fonctionnement du carrefour Nord et à la cohérence globale de la circulation. La volonté de mise en service au plus vite de la bretelle créée au niveau de l'échangeur d'Ichtratzheim, en attente d'un déblocage juridico-technique, m'a aussi été réaffirmée.

Le 1^{er} janvier 2017 marque la naissance officielle de la « Communauté de Communes du Canton d'Erstein » qui fusionne les 3 précédentes collectivités. Cette structure a des impacts concrets sur votre quotidien : déchets ménagers, périscolaire, développement économique, tourisme, protection de l'environnement, équipements culturels et sportifs,... J'aurai plaisir à travailler dans cette collectivité à la mise en œuvre de la mutualisation et à la réalisation d'opérations concrètes, afin que notre territoire voisin de l'Eurométropole puisse être fort et garder son caractère rural.

Les mois d'avril, mai et juin 2017 seront marqués par quatre dimanches de vote pour les élections présidentielles et les élections législatives afin que vous puissiez élire vos nouveaux représentants nationaux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin communal, de très bonnes fêtes et une année 2017 riche en projets et en réussites !

Votre Maire



Grégory GILGENMANN

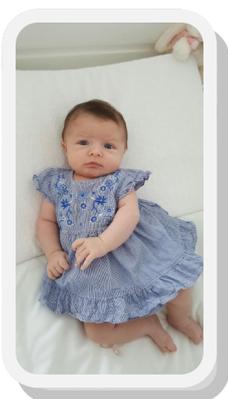
ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

HEYMES OSTER Liyann

Né le 19 / 06 / 2016

Fils de Nicolas HEYMES et de Jessica OSTER



SKORACKI Lise

Née le 15 / 07 / 2016

Fille de Alexandre SKORACKI et de Cécilia Bélinda MOCA



BURGER-JEAN Ludivine

Née le 30 / 08 / 2016

Fille de Laurent Roland Gilbert BURGER-JEAN
et de Sophie Francine WURTZ



BARBOSA Maelya, Carla

Née le 05 / 11 / 2016

Fille de Jean-Michel BARBOSA et de Coraly LAUFFER

DÉCÈS :

- **LUTZ Paul**, le 06/02/2016
- **STORCK Jean-Claude**, le 15/02/2016
- **HURSTEL Reine**, épouse SPRAUEL, le 08/05/2016
- **HEYMES OSTER Liyann**, le 19/06/2016

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



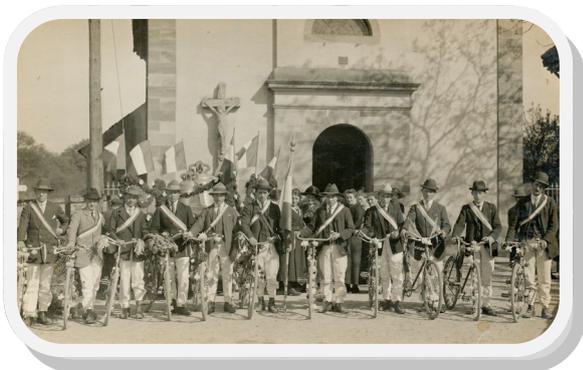
Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre présent pour ce devoir de mémoire qu'est la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Votre présence atteste de votre attachement et symbolise votre unité autour d'un grand moment de notre Histoire et de l'histoire de notre beau village dont vous avez pu admirer la suite de l'exposition.

Merci ! Grâce à vous, chaque commémoration permet aux générations à venir d'entretenir la mémoire de nos combattants, d'où qu'ils viennent, morts pour la France.



Zélia BALTAZAR

MÉMOIRE D'ICHTRATZHEIM, MÉMOIRE DE NOTRE VILLAGE



L'histoire de chaque village est unique.

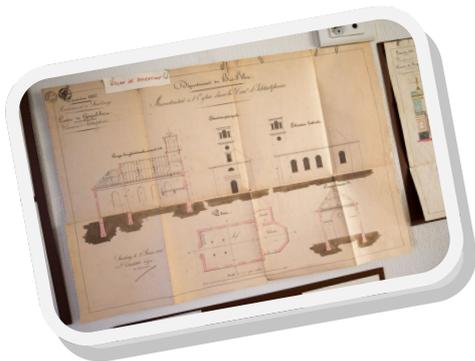
Les traditions, la culture et la configuration de chaque commune, sont, aujourd'hui, le résultat du travail des générations précédentes. Chaque génération construit sur l'acquis de la précédente, et participe à l'évolution constante de la vie du village.

C'est avec l'ambition de pérenniser l'histoire pour ne pas l'ignorer, afin de servir de référence aux générations qui nous suivront, ou, tout simplement, de transmettre les souvenirs pour les faire partager aux générations présentes et futures, que nous souhaitons aujourd'hui retracer les « Mémoires d'Ichtratzheim » dans un ouvrage, et constituer un groupe de travail pour mener à bien ce projet.

Nous disposons d'un premier travail d'historien remarquable réalisé par un de nos anciens curés, Monseigneur Joseph Bass. Elle débute par la première mention du village en 1140 et s'attache plus particulièrement à l'histoire ancienne de notre commune.

Le 11 novembre 2014, un premier travail de mémoire nous a permis de rassembler de nombreux souvenirs et documents décrivant l'impact des deux guerres mondiales sur la vie de notre commune.

Le 11 novembre 2015, nous illustrons le dynamisme de notre village et l'implication de ses habitants dans la vie associative, religieuse, et leurs marques sur nos bâtiments publics, grâce à des habitants volontaires qui se sont investis dans la vie quotidienne de la commune.



Ces expositions ont été possibles grâce à des documents photographiques et des souvenirs confiés et partagés par vous, villageois, rassemblés avec les documents originaux dont nous disposons.

Nous avons ainsi découvert que la vie de notre village est riche et dynamique. C'est pourquoi, nous souhaitons constituer un comité pour la collecte de documents, cartes postales, photos, coupures de journaux, souvenirs anciens et récents, pour la réalisation d'un ouvrage. La vie associative, les coutumes et traditions, les métiers, la population, la vie religieuse, l'agriculture, les événements, etc... sont autant de sujets à évoquer et à illustrer. Nous avons tous un album souvenir, un événement en mémoire qui nous a marqué, qui, assemblés les uns avec les autres vont constituer un témoignage fidèle de la vie de notre village, de la plus ancienne à celle d'aujourd'hui.

Nous ne pouvons le faire qu'avec votre soutien et votre participation.

A tous ceux qui souhaitent participer et enrichir ce projet, nous donnons rendez-vous pour une première rencontre le jeudi 2 février 2017.

D'avance nous vous remercions pour votre implication et votre soutien.



Odile SCHMITT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

67%

*C'EST LE POURCENTAGE D'EMBALLAGES
RECYCLÉS EN FRANCE AUJOURD'HUI*



Les déchets triés redeviennent de la matière première, ce qui diminue les ressources naturelles nécessaires

LA REDEVANCE INCITATIVE

Avec la redevance incitative, trier, composter et acheter raisonnable c'est la possibilité d'être récompensé en optant pour un bac de déchets plus petit.

Prix/an/bac	1 personne	2 personnes	3 pers et +
60 litres	109.16€	141.72€	
80 litres	123.25€	156.41€	188.97€
120 litres	153.22€	185.78€	218.34€
180 litres	197.27€	229.83€	262.39€
240 litres	241.32€	273.88€	306.44€

Grégory GILGENMANN

MISE EN PLACE DE CANISETTES

La commune souhaite mettre en place des bornes de distribution de sacs pour le ramassage des excréments canins sur les zones à forte fréquentation des animaux de compagnie.

Deux bornes vont être installées, une sur le city près de la mairie et une près de l'étang de pêche.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage de celles-ci sur toute ou partie du domaine public communal, sous peine de contravention.

Merci d'assurer la propreté de ces espaces en ramassant les déjections de vos fidèles compagnons.



Zélia BALTAZAR

ADJUDICATION DE BOIS



Mardi 10 janvier 2017 à 18h30 aura lieu à Ichtratzheim une adjudication de bois de chauffage.

Les grumes sont situées sur le ban de la commune, marquées par lots par les bûcherons.

Nous communiquerons la liste des lots avant Noël aux acquéreurs des années précédentes, et un avis sera mis en place dans les panneaux d'affichage pour informer les autres intéressés de la date de disponibilité de cette liste. Un plan des différentes parcelles sera également disponible pour faciliter le repérage des lots sur place.

L'adjudication aura lieu au chalet des pêcheurs ; suite à l'achat, les acquéreurs devront respecter un délai de façonnage et de vidange des parcelles.

ICHTRATZHEIM, COMMUNE NATURE AUX 3 LIBELLULES



Le nouveau palmarès des communes et autres gestionnaires d'espaces engagés dans une démarche « 0 Pesticide » a été dévoilé mardi 22 novembre à Turckheim.

79 nouvelles collectivités et 4 nouveaux gestionnaires d'espaces viennent augmenter le nombre total de récipiendaires arrêté à 297.



23 communes dont Ichtratzheim se voient directement décerner le niveau le plus haut.

Au regard de ces résultats encourageants et de l'intérêt des collectivités, la Région Grand Est et l'agence de l'eau réfléchissent à l'élargissement de l'opération sur l'ensemble de la région et à l'adaptation du règlement face aux nouvelles exigences réglementaires. Au 1er janvier 2017, les collectivités locales ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades et voiries. Ainsi des ajustements seront nécessaires pour les deux premiers niveaux (1 et 2 libellules); le 3ème niveau (3 libellules) étant d'ores et déjà plus contraignant que la loi.

Pourquoi une libellule ?

Cet insecte est un symbole de la bonne santé des milieux humides. On trouve des libellules près des cours d'eau et des étangs lorsqu'une certaine qualité de l'eau est préservée.

C'est un animal fragile et élégant, un des innombrables trésors de la biodiversité en Alsace.



Le niveau 3 libellules correspond à la suppression complète des pesticides et à la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts selon les contraintes, la vocation de chaque espace et sa localisation.

Pour signifier son engagement, chaque commune signe la charte régionale « Démarche zéro pesticide » qui comporte 3 niveaux de mise en œuvre.

Après un diagnostic réalisé par un organisme indépendant, les libellules sont attribuées aux communes et des panneaux d'entrée de ville sont offerts pour valoriser leur engagement.

Grâce aux efforts réalisés ces deux dernières années, Ichtratzheim est ainsi passé directement de 0 libellule lors du diagnostic de 2014 à 3 libellules suite au diagnostic de 2016.

Pourquoi ma commune se mobilise ?

40% des quantités des herbicides utilisés pour désherber les espaces verts et la voirie se retrouvent dans les cours d'eau.

Les pratiques de désherbage des voiries et d'entretien des espaces communaux, peuvent gravement dégrader la qualité des ressources en eau si elles sont effectuées avec des produits chimiques.

Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter les produits phytosanitaires et leurs produits de dégradation. Ces produits se retrouvent tôt ou tard dans le milieu naturel.

Préserver les ressources en eau, tous concernés

La nappe rhénane est une immense ressource d'eau souterraine, de première importance en Alsace pour l'alimentation en eau potable et pour de nombreuses activités économiques, notamment agroalimentaires.

La pollution par les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides...) est le premier facteur de détérioration de la qualité de l'eau. Un tiers de la surface de la nappe rhénane est aujourd'hui impropre à la consommation sans traitement complexe et coûteux. Cette contamination concerne aussi la quasi totalité des cours d'eau d'Alsace.

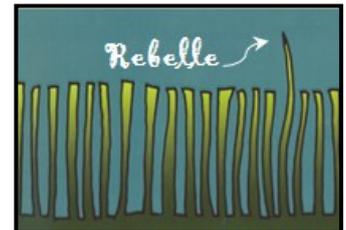


Changer de point de vue

La présence d'herbes folles au bord de voiries ou de fleurs sauvages dans les espaces verts va parfois de pair avec le changement des pratiques.

La perception de chacun doit évoluer pour une meilleure acceptation de ces végétaux dans nos paysages, signes d'une meilleure prise en compte de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines.

Ces herbes qui poussent spontanément ne sont donc pas si mauvaises !



Et moi, que puis-je faire ?

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :



- tondre moins court le gazon**, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...
- choisir des espèces locales**, souvent plus résistantes car adaptées au climat
- utiliser du paillage** au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse
- effectuer un désherbage mécanique** avec un couteau, une binette ou un sarcloir
- privilégier des espèces moins fragiles**, nécessitant moins d'entretien
- associer différentes espèces** entre elles afin de renforcer leur résistance aux maladies
- recourir à des moyens de « **lutte biologique** » par exemple : le purin d'orties, la bouillie bordelaise...
- retourner les résidus de produits chimiques entamés ou périmés **dans les déchetteries**

Gregory GILGENMANN

LES ABEILLES, ESPÈCE RECONNUE EN VOIE DE DISPARITION

Depuis près de trente ans, la population des abeilles ne cesse de diminuer chaque jour. Cette perte de 30 à 40 % des colonies représente une grande menace pour la biodiversité et l'Homme et des conséquences désastreuses pour l'environnement.

La cause principale de cette destruction est l'utilisation importante de plus de 5000 produits phytosanitaires pour l'agriculture intensive tels que insecticides, pesticides, herbicides, fongicides et les monocultures qui ne leur fournissent pas assez de nourriture.

La loi pour la reconquête de la biodiversité votée le 20 juillet dernier prévoit d'interdire l'utilisation de ces pesticides tueurs d'abeilles mais des dérogations sont possibles jusqu'en 2020.

D'autres causes rentrent également en jeu, comme la pollution de l'air, la déforestation, le changement climatique, la réduction des ressources alimentaires, les parasites comme le varroa ou le frelon asiatique.

Les abeilles sont des pollinisateurs qui permettent à 80 % des espèces végétales de se reproduire.

Lorsqu'elles butinent une fleur traitée, elles meurent avant d'avoir pu retourner à la ruche.

Sans elles, c'est donc toute la survie humaine et animale qui est menacée !

Voici quelques gestes simples pour préserver cette espèce :

- Bannissez les pesticides, que ce soit dans votre jardin ou dans votre vie
- Faites pousser des plantes mellifères dans votre jardin ou votre balcon (liste sur le site www.sauvonslesabeilles.com)
- Luttez contre les frelons asiatiques
- Préférez le miel bio et local



Zélia BALTAZAR

FACEBOOK ET SITE INTERNET ICHTRATZHEIM.FR

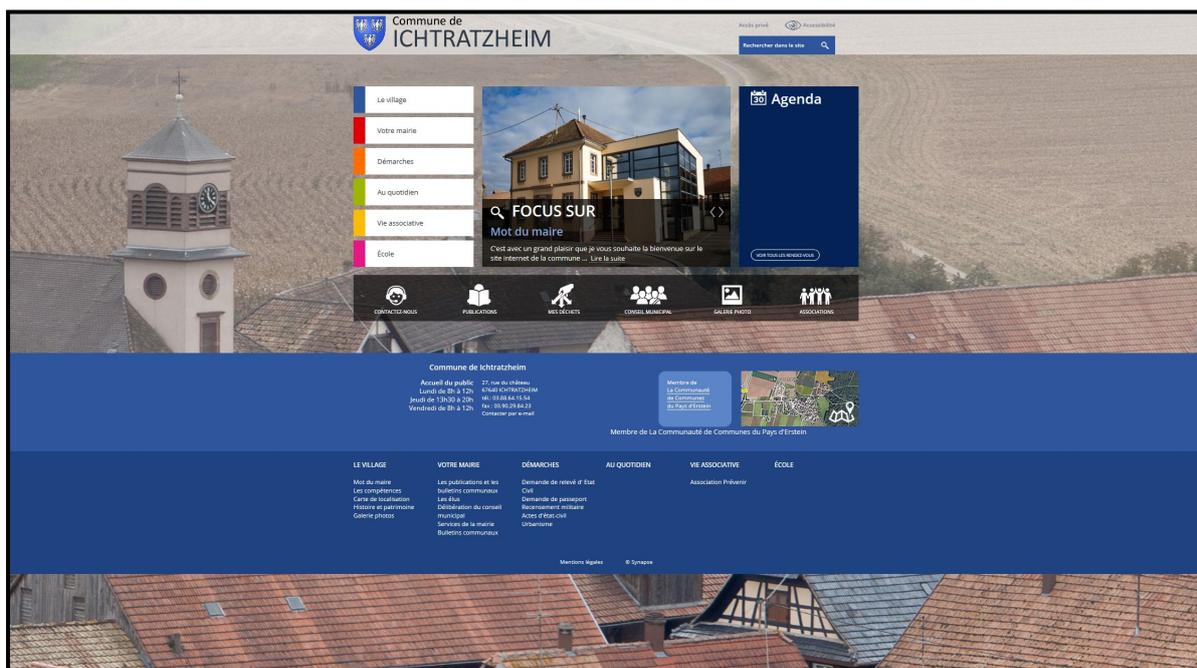
Vous êtes déjà 70 personnes à suivre la page officielle Facebook de notre commune, pour y retrouver les actualités, les projets, et les grands événements qui rythment le quotidien de notre village.

Merci de votre fidélité, et n'hésitez surtout pas à faire découvrir Ichtratzheim à vos amis à travers les réseaux sociaux, ou notre nouveau site internet, Ichtratzheim.fr.



Ichtratzheim.fr a été entièrement repensé et refondu au terme d'une longue réflexion menée de concert avec les autres communes de la communauté de communes du Pays d'Erstein, notre ancienne com com.

Nous vous laissons découvrir cette nouvelle déclinaison de notre site, que vous pourrez consulter pour toutes informations techniques, d'actualités ou administratives ... ou plus simplement pour découvrir notre village en images !



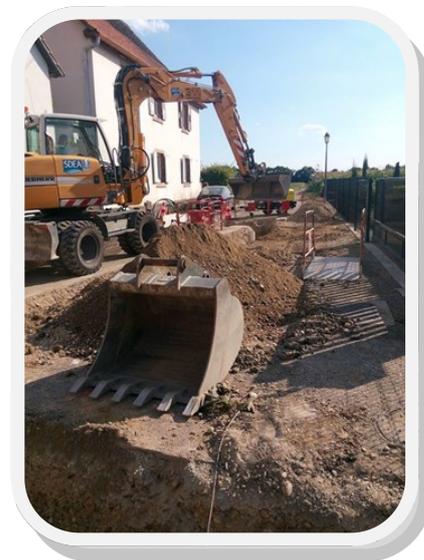
Christophe ECKLY

LES TRAVAUX DE VOIRIE 2016 - 2017

Comme nous vous l'avions communiqué dans notre lettre d'information d'octobre, nos travaux de voirie ont démarré.

Une première phase est terminée dans les rues des Vergers et de la Scheer avec l'intervention du SDEA pour le renforcement de la conduite principale d'eau potable, le remplacement des conduites secondaires jusqu'au compteur des usagers quand leur état le nécessitait, afin de garantir un fonctionnement optimum et sécurisé de la distribution d'eau potable.

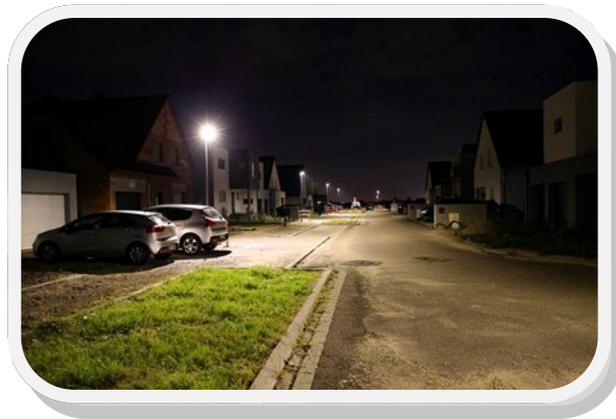
C'est dans le même objectif que le contrôle du réseau d'assainissement a été effectué dans ces mêmes rues.



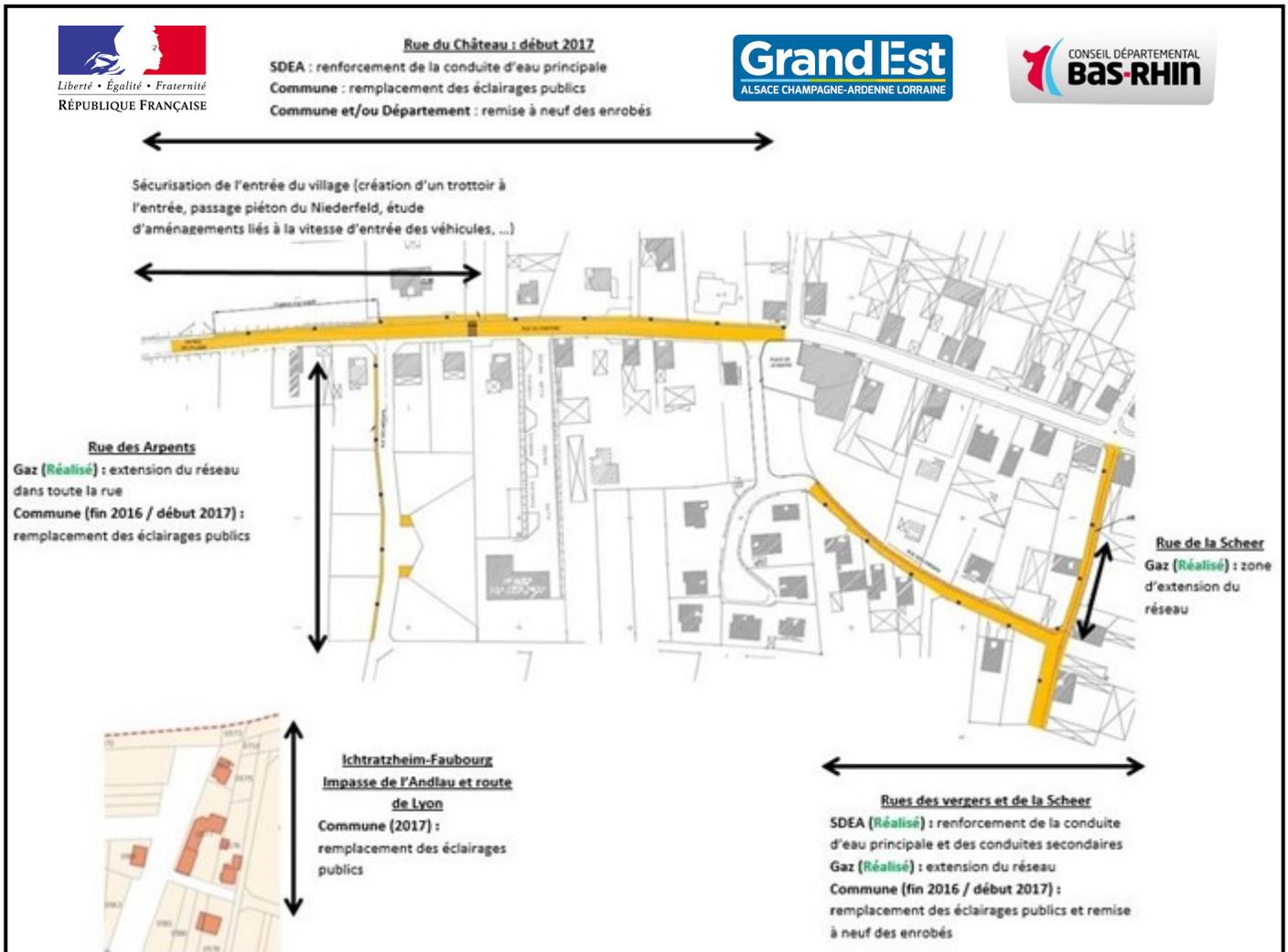
Pendant la même période la poursuite du déploiement du réseau de gaz et l'adjonction de connections sur le réseau existant a permis à chaque usager le souhaitant d'être raccordé au réseau gaz dans les rues des Arpents, des Vergers et de la Scheer. Avec cette dernière phase, toutes les rues de la Commune sont désormais desservies.

Dans le cadre du déploiement de l'éclairage public dans la ZAC Niederfeld, la Commune, en accord avec l'aménageur, a fait le choix d'un nouveau type d'éclairage LED, performant et très économique.

C'est ce même type d'éclairage qui est souhaité pour la prochaine étape des travaux. Celle-ci va consister dans le renouvellement des éclairages publics qui n'ont pas encore été renouvelés précédemment avec le remplacement des mâts d'éclairage, la mise en place de lampadaires LED basse consommation ainsi que le changement des réseaux souterrains qui le nécessitent. Cette phase de travaux concernera dans un premier temps les rues des Vergers et de la Scheer, puis se poursuivront par les rues du Château, des Arpents et de l'Andlau.



Tous ces travaux s'achèveront avec la réfection de la voirie et la mise en place de nouveaux aménagements de sécurité, trottoirs, enrobés, ...



La consultation des entreprises a été faite afin d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises mais à la date de rédaction de ce bulletin communal il ne nous est pas encore possible de vous communiquer plus de détails.

Ces travaux importants, parfois gênants pour les usagers, permettront alors de disposer dans toute la commune de réseaux opérationnels pour plusieurs dizaines d'années.

Nous travaillerons étroitement avec les entreprises intervenant sur les chantiers, afin de prendre des dispositions visant à minimiser la gêne occasionnée pendant la durée des travaux et réduire au maximum les délais de réalisation.

Christian ADAM

ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2016 ...



**Cérémonie des
Vœux du
Nouvel An**



**Valorisation des
jeunes diplômés**



**Fête des aînés
aux Foies Gras du Ried**



**Création d'une mare
pour favoriser
la biodiversité**



**Arrivée d'Arthur
le nouvel écolier**



Le carnaval de nos petits écoliers



Démontage de notre cabine téléphonique



Début des travaux de la bretelle d'accès



Nettoyage de la forêt par l'association Prévenir



Renaturation des berges de l'Andlau



Arrivée d'Alain ANTZ

ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2016 ...



Mise en enrobé de la nouvelle bretelle d'accès à la RD 1083



Mise en enrobé des chemins de l'Association Foncière



Sensibilisation des villageois au compostage



Fête des voisins, rue des Vergers et rue Niederfeld



Arrivée de Me GOETZ, nouvelle institutrice



Journée - découverte de la chasse à l'arc



**Travaux SDEA,
rue de la Scheer et rue des Vergers**

**Un nouvel agrès de jeux
pour les enfants**



**Pot -au -feu
paroissial**



**Découverte pour les enfants de
différentes variétés de pommes et
dégustation de jus de pommes**

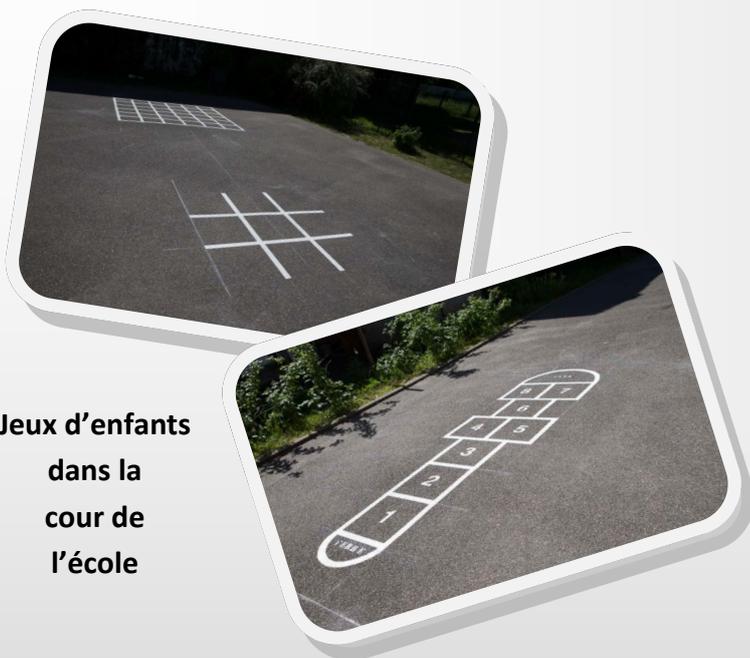


**Exposition
fruits et légumes
au chalet des pêcheurs**

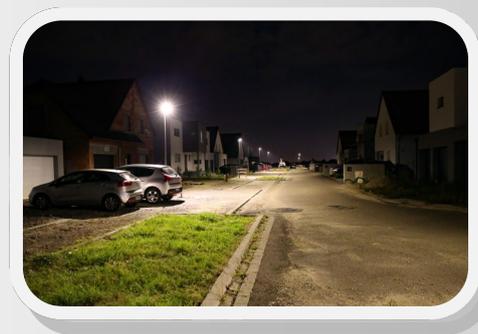


**Travaux Gaz de Strasbourg
rue des Arpents**

ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2016 ...



Jeux d'enfants
dans la
cour de
l'école



Mise en service de l'éclairage public
définitif au Niederfeld



Sécurisation de la sortie du Niederfeld
par un passage piétons



Animations
multiples de
l'AAPPMA
à l'étang
de pêche



Les enfants fêtent
Halloween

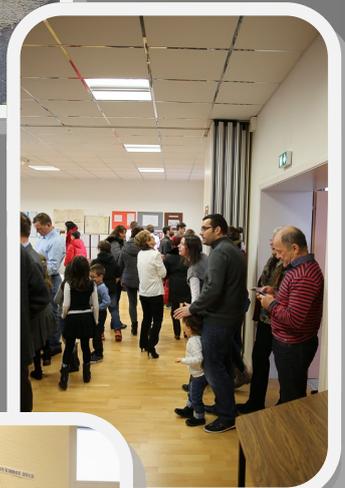


Le 11 Novembre 2016

Cérémonie de commémoration au Monument de la mémoire



Exposition photo et moment de convivialité à la mairie



La commune obtient les 3 libellules de la région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour sa démarche 0 pesticide



Christophe ECKLY

L'ASSOCIATION JEEP



ASSOCIATION JEEP (Jeunes Equipes d'Education Populaire) EDUCATEUR INTERCOMMUNAL DE PREVENTION

Un poste d'éducateur de prévention existe depuis plus de 20 ans sur la Ville d'Erstein. Depuis 2011, son intervention est intercommunale et s'étend sur tous les villages de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.

Par ailleurs, l'association Jeep œuvre en prévention spécialisée sur plusieurs territoires de l'Eurométropole de Strasbourg, et sur la ville de Haguenau.

Cécile COLLINET, éducatrice spécialisée en poste depuis 2008 sur le secteur d'Erstein, accueille et accompagne les jeunes de 10 à 25 ans pour toutes questions relatives à des difficultés scolaires, de relations parents/enfants, de soutien à l'insertion professionnelle, d'accès au logement, de conduites à risques...

Elle propose des accompagnements éducatifs individuels et/ou collectifs en fonction de la situation de chaque personne rencontrée.

L'association peut aussi apporter du soutien aux parents, les écouter, les aider, les orienter et les accompagner, si nécessaire, vers d'autres services.

Mme COLLINET vous reçoit sur rendez-vous à Erstein et peut se déplacer sur l'ensemble de l'intercommunalité.

Association JEEP

4 rue Sainte Anne

67150 ERSTEIN

Tél 03 88 98 65 85

Portable : 07 69 20 49 50

Email : jeep.erstein@gmail.com

Site internet : <http://www.jeep.asso.fr/>



LE NOUVEL ESPACE JEUNES INTERCOMMUNAL



Espace Jeunes du Pays d'ERSTEIN
4 Rue Ste-Anne
67150 ERSTEIN
Tél.: 03 90 29 95 12
espace.jeunes@cc-pays-esrtein.fr

Le nouvel Espace jeunes intercommunal a été inauguré en juillet dernier dans les locaux de l'ancienne Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) d'Erstein.

Les jeunes de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein (CCPE) sont à présent accueillis dans 300 m² dédiés aux animations.

Ce nouvel espace accueille aussi différents services partenaires, comme l'Association Profil Prévention (APP), le Point d'Accueil et d'Ecoute pour les Jeunes (PAEJ) et le Relais d'Assistance Maternelle (RAM).

Zélia BALTAZAR

L'EXTENSION DU GYMNASSE MARGUERITE YOURCENAR



Lycée Polyvalent Marguerite Yourcenar
Rue Victor Schoelcher
67150 Erstein
Tél :03 88 98 01 60
ce.0672677w@ac-strasbourg.fr

Traditionnel couper de ruban en juillet dernier pour l'extension-rénovation du gymnase Yourcenar d'Erstein.

Le nouveau bâtiment intercommunal abrite des équipements flambant neufs tels qu'une nouvelle salle de gymnastique spécialisée de 860 m² et d'une hauteur sous plafond de 7 m, des gradins d'environ 100 places sur deux niveaux et quatre vestiaires avec douches collectives accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'ancienne salle multisports a quant à elle, été entièrement rénovée et transformée en salle sportive polyvalente.

Zélia BALTAZAR

ACTUALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE PÉRISCOLAIRE SAINT LUDAN

	<p>PERISCOLAIRE SAINT LUDAN Hipsheim/Ichtratzheim, Hindisheim, Limersheim, Nordhouse 2a Rue du Relais Postal - 67150 HIPSHEIM Tél : 03 88 64 36 90 Mail : periscolaire.stludan@cc-pays-erstein.fr</p>
<p>L'accueil périscolaire s'adresse à tous les enfants qui fréquentent les écoles de Hipsheim / Ichtratzheim, Hindisheim, Limersheim et Nordhouse. De nombreuses formules vous sont proposées comme :</p> <ul style="list-style-type: none">Restauration scolaire (repas + pause méridienne) du lundi au vendrediAccueil périscolaire du soir jusqu'à 16h30 (sauf le mercredi après-midi)Accueil périscolaire du soir jusqu'à 18h30 (sauf le mercredi après-midi)Accueil périscolaire les mercredis après-midi <p>Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial. Les dossiers d'inscription sont disponibles aux adresses suivantes :</p>	
<p>Pôle Périscolaire 3 Rue du Vieux Marché 67150 ERSTEIN</p>	<p>Mairie d'Erstein Service Jeunesse Education 1 Place de l'Hôtel de Ville 67150 ERSTEIN</p>

Zélia BALTAZAR

CRÉATION DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

	<p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN 1 Rue des 11 Communes BP 50057 67232 Benfeld Cedex Tél : 03 88 74 30 79</p> <p>Des questions, des suggestions ? Une boîte mail est à votre disposition : fusion2017@yahoo.fr</p>
<p>Lundi 7 novembre dernier a eu lieu, dans les locaux du Musée Würth, une réunion d'information et d'échanges portant sur la création de la nouvelle communauté de communes « du Canton d'Erstein » issue de la fusion des 3 communautés de communes du Pays d'Erstein, du Rhin et de Benfeld et environs. Effective à compter du 1^{er} janvier 2017, elle reprendra l'ensemble des compétences déjà exercées sur chacun des territoires et s'attachera à mener à bien les projets structurants engagés par les uns et les autres.</p>	

Zélia BALTAZAR

LES DONNEURS DE SANG

C'est avec le renfort d'une nouvelle membre, Marion Eckly que nous avons pu confirmer le « succès » de notre collecte avec 43 personnes qui se sont présentées.

En plus de cette collecte, 2016 fut l'occasion de nous rencontrer autour d'autres actions.

En septembre dernier lors de notre assemblée générale, nous avons pu féliciter les donateurs en leur remettant insignes et diplômes. Ce fût également un temps très sympathique partagé avec Anne Zurcher présidente de l'Amicale des donateurs d'Hipsheim.



En novembre, nous avons pu proposer aux enfants du village de les accompagner dans leur recherche de bonbons pour Halloween avec un moment pour tous autour d'une soupe de potiron et d'un concours de citrouilles.

En cette fin d'année et parce que qu'il est important que chacun puisse imaginer la « vie » de son culot de sang après avoir été prélevé, il me semble concret de rapporter quelques destins bien réels.

Permettez-moi donc de vous parler d' « Olivier » jeune homme de 23 ans accidenté de la route souffrant de traumatismes multiples avec perte de sang importante. Il sera en partie « sauvé » grâce à un nombre important de culots de sang.

Je pense aussi à « Mathilde » cette jeune femme, mère de 3 enfants entrée à l'hôpital pour une chirurgie en ambulatoire. Elle va faire une hémorragie interne et nécessitera en urgence 2 poches de sang.

Il y a aussi « Valérie », quinquagénaire en phase terminale d'un cancer particulièrement agressif : elle trouvera encore l'énergie après une ultime transfusion pour dire « Au revoir » à ses proches.

Je pense également à cette petite plume qu'était Carole à sa naissance. En carence ferrique, elle était d'une grande fragilité face aux virus et microbes. Elle aussi bénéficiera d'une transfusion. C'est à présent une maman de trois enfants.

Il y a encore ce grand père, Pierre qui après une chirurgie « bénigne » et des complications fera lui aussi une hémorragie. Il aura besoin de 2 culots de sang pour s'en sortir.

Pour finir cet article, un petit clin d'œil à tous les primo- donateurs quel que soit leur âge. Quelle n'est pas leur fierté bien légitime de prendre soudain conscience que par ce simple geste qu'ils viennent d'accomplir ils ont pu contribuer à la guérison et à la survie d'un autre.

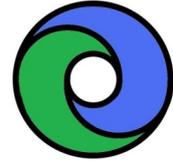
Comme chaque année, nous serons heureux de vous préparer, pour notre prochaine collecte, vendredi 21 juillet 2017, un accueil convivial et chaleureux autour d'un repas préparé par notre Amicale.



Régine HEDJERASSI

CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION PREVENIR



Quiz code de la route - Vérifiez vos connaissances



1 En cas d'accident corporel, le délit de blessures ou d'homicide involontaires, est retenu à l'encontre d'un conducteur :

- s'il conduisait en état d'ivresse OUI _____ A
- NON _____ B
- s'il téléphonait avec un dispositif 'Bluetooth' sans oreillette OUI _____ C
- NON _____ D



2 Je tourne à droite.

- Je m'engage _____ A
- Je m'arrête _____ B



3 Je laisse passer la voiture grise :

- OUI _____ A
- NON _____ B



4 Pour la sécurité, la montée et la descente des enfants se fait :

- toujours du côté droit _____ A
- toujours du côté gauche _____ B
- toujours du côté trottoir _____ C
- toujours du côté chaussée _____ D

Réponses :

Q1 : Le délit de blessures ou d'homicide involontaire est retenu à l'encontre d'un conducteur s'il est prouvé qu'il a commis une infraction (état d'ivresse,...). Mais ce délit sera également retenu en l'absence d'infraction si ce dernier a fait preuve d'imprudence, de négligence, d'inattention ou de maladresse comme téléphoner même avec un kit.

Q2 : La ligne discontinue m'informe que je rencontre un « cèdez le passage ». La voiture qui tourne à sa droite ne croisera pas ma trajectoire. Mais un motocycliste arrive derrière elle et a allumé son clignotant gauche. Je dois donc m'arrêter pour lui céder le passage.

Q3 : La voiture grise qui vient de gauche et qui rencontre un « cèdez le passage » devrait me laisser passer. Mais ici la situation devient délicate car la voiture est déjà bien avancée et qu'un camion arrive en face, ce qui pourrait créer un accident. Il faut donc laisser passer cette voiture même si j'ai la priorité.

Q4 : Un enfant qui descend côté chaussée est directement exposé aux dangers de la circulation. Pour limiter ces risques, il faut toujours faire monter ou descendre les enfants côté trottoir.

Gregory GILGENMANN

LES SAPEURS POMPIERS D'ICHTRATZHEIM-HIPSHEIM UNITE TERRITORIALE 44

Envie de devenir sapeur-pompier ?

À partir de 11 ans je découvre le métier en devenant JEUNE SAPEUR-POMPIER

Au sein de sections animées par des sapeurs-pompiers, **les jeunes sapeurs-pompiers se voient dispenser un apprentissage des techniques opérationnelles, une formation aux gestes qui sauvent et une véritable instruction civique aux futurs citoyens.** L'aboutissement de la formation consiste à passer le brevet national de jeune sapeur-pompier, véritable reconnaissance pour ces jeunes recrues.

À partir de 16 ans je m'engage comme SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Parallèlement à ses études ou à son métier, le sapeur-pompier volontaire exerce des missions incombant aux services d'incendie et de secours (secours à personne, lutte contre l'incendie, protection des biens et de l'environnement). Il intègre un centre d'incendie et de secours proche de son domicile et peut être amené à intervenir en semaine et le week-end, en journée et la nuit, en fonction de ses disponibilités. Il s'engage pour une période de 5 ans renouvelable. L'activité de sapeur-pompier volontaire est compensée par des indemnités horaires.

À partir de 18 ans je passe des concours pour devenir SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL

Le sapeur-pompier professionnel est un fonctionnaire territorial, recruté par voie de concours (sapeur, lieutenant ou capitaine) ou sous certaines conditions sans concours pour le grade de sapeur. Les candidats ayant réussi un concours sont inscrits sur une liste d'aptitude. Ils doivent alors faire acte de candidature auprès du SDIS 67.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Dominique HAMM au **06 37 12 19 75** ou par courriel à l'adresse hammdominique@aol.com



Chef de section

Adjudant chef

Dominique HAMM

CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS



Association de parents d'élèves Hipsheim-Ichtratzheim

Quand convivialité et bonne humeur riment avec efficacité...

L'association des parents d'élèves La passerelle Hipsheim-Ichtratzheim a pour vocation de rassembler toutes les familles, les entreprises et collectivités de nos 2 villages autour de la vie de nos enfants au sein de notre école mais également en dehors afin de développer l'épanouissement de nos enfants dans nos villages.

Pour ce, l'association mène des actions à but lucratif au bénéfice de notre école et de nos enfants (vente de « manneles », de couronnes de l'Avent, fête de fin d'année, etc...) mais organise également des manifestations où les seuls mots d'ordre sont partage et convivialité : comme la journée d'Halloween ou encore la chasse aux œufs (Pâques)...

La vie associative est une source de cohésion, un lieu d'expression pour nos enfants et leurs familles. Mais elle témoigne également du dynamisme de nos communes et de nos écoles à Hipsheim et Ichtratzheim.

VIE SCOLAIRE : SÉJOUR À LA BASE NAUTIQUE DE PLOBSHEIM

Au printemps dernier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont appris à faire de l'optimist à la base nautique de Plobsheim.

Tous les élèves, au bout d'une semaine, étaient devenus de vrais petits navigateurs. La bonne humeur et le soleil étaient au rendez-vous pour encourager les moins téméraires.

Découvrez quelques photos souvenirs !



VIE SCOLAIRE : J'AGIS POUR MA PLANÈTE !

Mercredi 12 octobre, les enfants du RPI Hipsheim-Ichtratzheim ont commencé leur parcours citoyen, préconisé par les nouveaux programmes de l'école primaire.

Après avoir travaillé sur les différentes pollutions et sur l'effet de serre, les enfants ont relevé de défi de venir tous à pied, en vélo ou en trottinette à l'école pour protéger leur planète.

Chaque enfant, accompagné ou non de ses parents, est venu à pied à l'école de son village. En chemin, il gagnait des bulles d'oxygène symbolisant le bienfait de leur action sur la qualité de l'air



La navette bus reliant les deux écoles a été supprimée et remplacée par deux pédibus : un partant d'Ichtratzheim en direction d'Hipsheim et l'autre partant d'Hipsheim pour Ichtratzheim. Les deux pédibus se sont rencontrés à la Passerelle Harmonie et les enfants ont eu le plaisir de faire un lâcher de bulles de savon, symbolisant toutes les bulles d'oxygène récoltées.

Les enfants étaient soutenus par de nombreux parents, présents lors de cette matinée. Merci à eux !

Grâce à cette action, les enfants se sont sentis responsables de la protection de leur planète. Ils ont appris les différents gestes qui leur permettront de devenir les éco-citoyens de demain.

Voici d'ailleurs quelques gestes simples à faire qu'ils vous conseillent de suivre :

- Prendre une douche pas trop chaude.
- Mettez un pull plutôt que d'augmenter le chauffage.
- Faites du co-voiturage.
- N'utilisez pas votre voiture sur les petits trajets.
- Baisser le chauffage la nuit.
- Eteignez la lampe et fermez la porte quand vous quittez une pièce.
- Utilisez des ampoules « basse consommation ».

Vous aussi faites un geste pour votre planète, suivez l'exemple des plus petits !

Cette action éco-citoyenne sera bien évidemment reconduite l'année prochaine.

En attendant, toute l'équipe et les enfants des deux écoles vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.



Mme Sophie CLUPOT
Directrice de l'école

LA PAROISSE



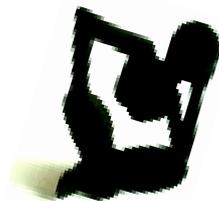
La paroisse n'a pas souhaité communiquer cette année dans le présent bulletin communal.

ASSOCIATION BIEN-ÊTRE

Pour améliorer votre condition physique, garder ou améliorer votre souplesse, vous muscler et pratiquer du sport en douceur, venez nous retrouver le mercredi de 20h30 à 21h30 à la mairie, dans la Salle du Conseil, le matériel est fourni.

Venez avec votre bonne humeur.

A bientôt



La Présidente
Francine VALANCE

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

L'AAPPMA est heureuse de profiter de ce bulletin pour remercier toutes les personnes et les villageois qui contribuent à nous soutenir tout au long de l'année.

Les deux dernières manifestations de l'année 2016 (le Baeckeofe et notre 2ème dîner dansant) ont été un franc succès, en rassemblant à chaque fois plus de 80 personnes.

La nouveauté de l'année, la fête de la musique, a également connu une bonne affluence et sera reconduite en 2017.

Des travaux sont en cours actuellement sur la Scheer, avec la création de frayères (lieu où les poissons se reproduisent), l'aménagement du lit de la rivière, et des plantations de renaturation des berges... Nous proposerons l'année prochaine à ceux qui le désirent une sortie d'une demi-journée pour découvrir ou redécouvrir cette belle rivière et vous expliquer l'objectif de ces travaux. La date vous sera communiquée dans une prochaine lettre d'informations.

Pour finir, quelques dates à retenir :

- 20 janvier 20H : Assemblée générale de l'association
- 21 juin : Fête de la musique
- 3 septembre : Paella
- 5 novembre : Baeckeofe
- 18 novembre : dîner dansant

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur vous !

Cordialement



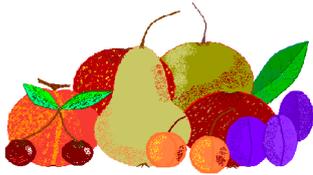
Pascal KERN
Président de l'AAPPMA

LE MOT DE LA GENDARMERIE



A l'approche des fêtes du nouvel an, la gendarmerie souhaite rappeler que la règle est l'interdiction de vente de fusées et pétards aux moins de 12 ans, la limite de catégorie est le C1 ou K1 pour les moins de 18 ans. L'importation des pétards de l'Allemagne vers le Bas-Rhin est interdite. Pour éviter le risque d'incendie, il est interdit d'utiliser les pétards à moins de 50 mètres des habitations / bâtiments et en tout cas près des lieux où se tient un rassemblement de personnes (chapiteau, salle des fêtes...).

CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS



Société d'Arboriculture d'OHNHEIM

L'EXPOSITION FRUITIÈRE



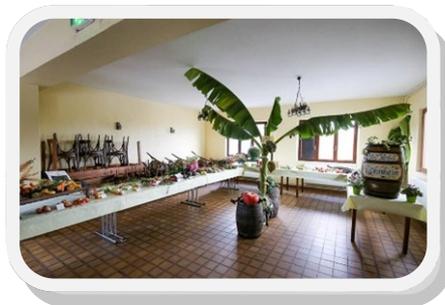
Après quelques années d'absence dans le village, une exposition fruitière a revu le jour début octobre au chalet des pêcheurs d'Ichtratzheim. Un dimanche ouvert au public, de belles tables, bien remplies, malgré une année délicate pour l'arboriculture avec des conditions météo peu favorables.



Une exposition axée sur les productions du village, nombreuses variétés de fruits anciens et de nouvelles variétés de pommes, poires, coings, prunes, figues, noix, raisins, ...

Mais également des choux, courges, coloquintes, maïs, et bien d'autres variétés.

Le tout complété par des fiches explicatives des différentes maladies et des solutions pour les combattre.



Tout était réuni pour faire de cette journée un moment de découverte et de convivialité, autour d'un repas organisé par l'association de pêche.

LA VENUE DES ÉCOLES

Un lundi matin, dédié aux enfants des 2 classes de l'école d'Ichtratzheim, avec une participation active des élèves très à l'écoute des bénévoles et curieux de toutes leurs explications.



Cette matinée entrecoupée par un goûter accompagné de jus de pomme a permis aux enfants une vraie découverte de tout ce que la nature met à notre disposition.

Sachons en user sans en abuser.



Pour tout renseignement :

Dominique TROESCH, président

Tél : 03 88 64 09 34

arbo.ohnheim@laposte.net

Christian ADAM

LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES VOIES SNCF

Vous avez été nombreux, cet été notamment, à percevoir des bruits provenant du chemin de fer.

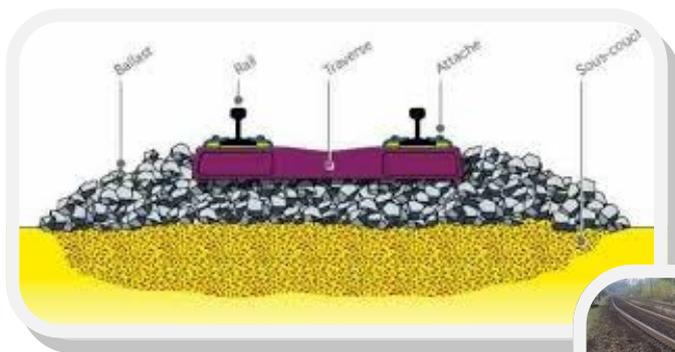
Que s'est-il donc passé du côté de la voie ferrée exactement ?

SNCF Réseau a mené un important programme de renouvellement et de modernisation des infrastructures dans le but de maintenir et développer le niveau de performances des lignes ferroviaires françaises. En Alsace, ce programme est notamment illustré par le chantier de renouvellement de la voie entre Strasbourg et Erstein.

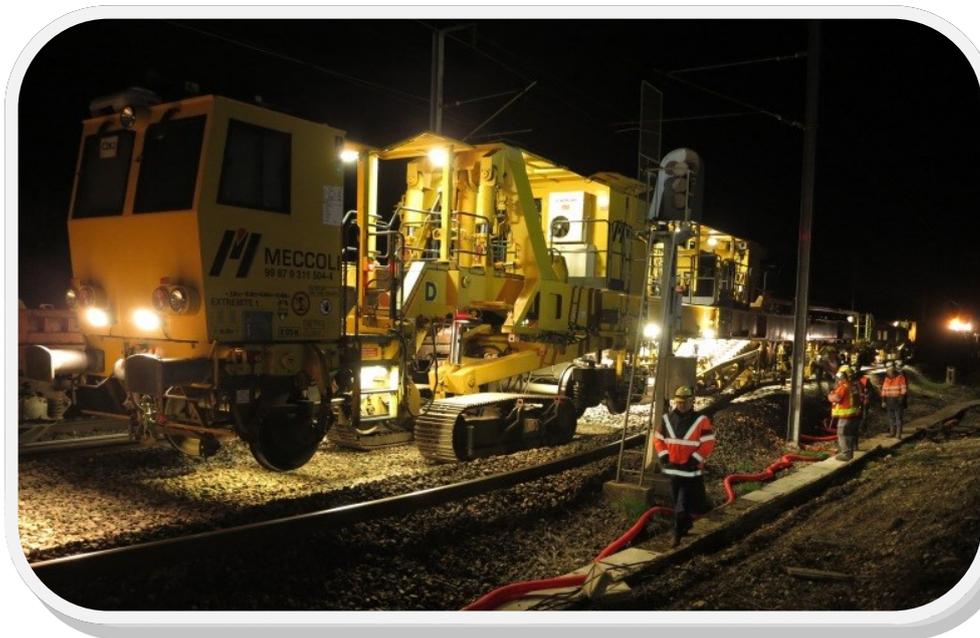
POURQUOI MODERNISER LA VOIE ?

Tous les 30 à 35 ans, il est nécessaire de remplacer l'ensemble des éléments qui constituent la voie ferrée (rails, traverses et ballast). Leur usure est provoquée par le roulement des trains et la fréquence de leurs passages. Ces travaux sont indispensables pour maintenir une qualité de service et préserver le confort de tous.

Ce chantier de renouvellement de voie consiste à remplacer la totalité ou une partie des éléments qui la constituent : le ballast, les traverses, et les systèmes de fixation des rails avec la technique appelée « Suite Rapide ». Une dizaine de chantiers par an (les plus importants) font appel à ces véritables usines roulantes, dont il existe trois exemplaires en France depuis 2013. Elles permettent de remettre à neuf la voie dans des délais beaucoup plus courts que les chantiers traditionnels.



LA SUITE RAPIDE SNCF

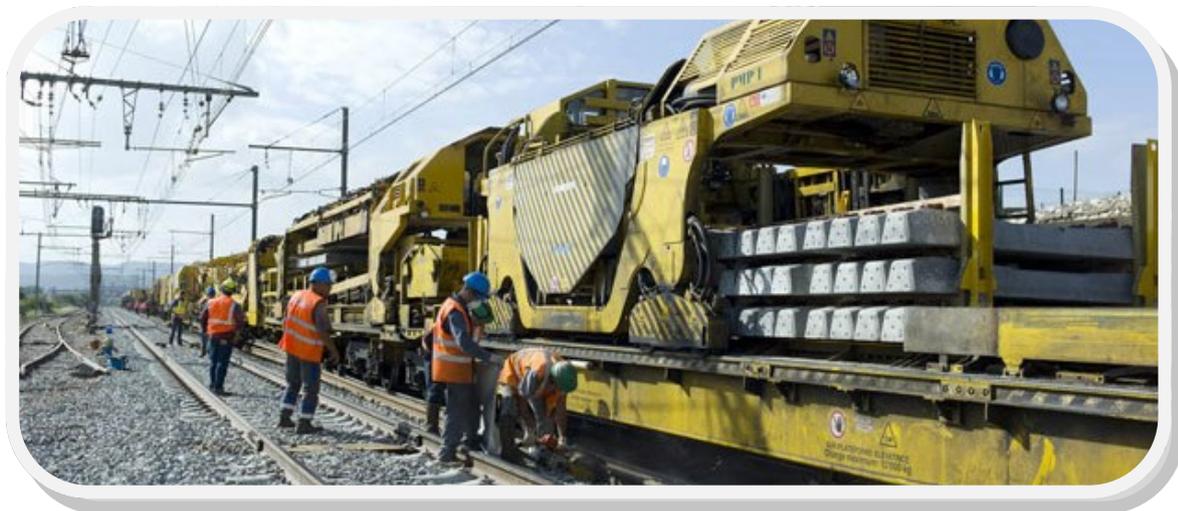


Véritable usine roulante, la suite rapide est longue de plusieurs kilomètres et intègre de nombreux engins les uns à la suite des autres. Son objectif : la remise à neuf de l'ensemble des constituants de la voie dans un temps très limité, le principal enjeu étant de gêner le moins possible la circulation des trains commerciaux. Une véritable course contre la montre pouvant avoir lieu de jour comme de nuit !

Une suite rapide est capable de renouveler jusqu'à 1000 mètres de voies en une journée tout en permettant des circulations commerciales entre les différentes opérations. Un dispositif industriel qui nécessite tout de même l'intervention d'environ 400 ouvriers, techniciens et ingénieurs.

Il existe 3 suites rapides en France

Les travaux principaux sur la voie Erstein - Strasbourg se sont déroulés du 12 octobre au 15 novembre 2016, les travaux de finition se sont prolongés jusqu'au 10 décembre.



LE REMPLACEMENT DES VOIES EN 4 ÉTAPES

1. LE DÉGARNISSAGE

Objectif : Retirer le ballast de la voie

Le dégarnissage soulève et extrait le ballast sur une profondeur d'environ 20 cm. Le ballast passe au criblage puis la partie récupérable est redéposée sur la voie, tandis que le vieux ballast, non récupérable, est chargé dans des wagons situés à l'avant de la machine. Ensuite, un train de ballast neuf et une bourreuse permettent de rendre la voie accessible à la circulation des trains suivants



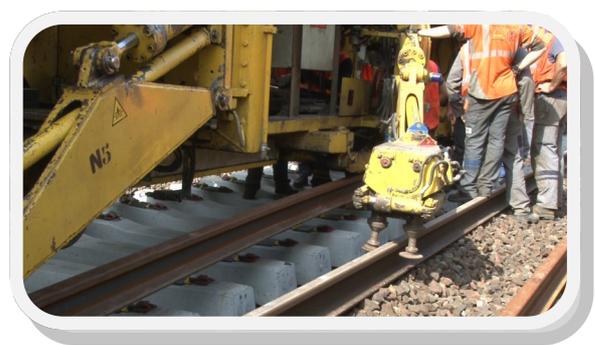
2. LA POSE

Objectif : Remplacer les traverses et les rails

Les attaches des rails sont retirées afin que le train de substitution puisse écarter les anciens rails de la voie. Celui-ci enlève ensuite les vieilles traverses et les remplace immédiatement par de nouvelles, équipées d'attaches de fixation.

Les longs rails neufs sont progressivement mis en place, fixés sur les traverses et soudés entre eux par aluminothermie ou par soudure électrique.

Les anciens rails sont récupérés ultérieurement par un train spécial.



3. LE RELEVAGE

Objectif : Mettre la voie à niveau

Le relevage s'effectue en deux ou trois phases, rehaussant chacune la voie de 80 mm maximum.

D'abord, un train « travaux » déverse et répartit la quantité de ballast nécessaire, puis une bourreuse positionne la voie avant que la régaleuse ne se charge de profiler le ballast.

La voie sera ensuite vieillie artificiellement par un stabilisateur dynamique qui reproduit les vibrations équivalant au passage de 100 000 tonnes de train.



4. LA LIBÉRATION

Objectif : Répartir les contraintes du rail

L'opération de libération a pour but de fixer la totalité du long rail soudé (LRS) à une température référence située dans une plage moyenne de 20 à 32°C, pour tenir compte de la dilatation des rails.

Le renouvellement s'achève quelques jours après un dernier reprofilage du ballast et un bourrage complémentaire.

Les trains peuvent alors circuler à vitesse normale .



LA VALORISATION DES PRODUITS DE DÉPOSE

Rail, ballast, traverses ... rien ne se perd, tout se transforme

Le ballast : l'entreprise TRANSALP en devient propriétaire et, par la suite, une carrière reprend le ballast qui va être reconditionné pour devenir de l'enrobé pour les routes

Les rails : ils sont revendus comme ferraille

Les traverses en béton : la SNCF fait appel à l'entreprise LINGELHELD ENVIRONNEMENT, qui va les broyer. Le produit obtenu servira comme remblai pour réaliser des plateformes (routes)

Christophe ECKLY

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

C'EST UTILE : Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE : Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous, Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser via Internet ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR : Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

C'EST PLUS PRATIQUE PAR INTERNET : Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie, ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



L'agent recenseur pour la commune d'Ichtratzheim est Huguette Kern.

Huguette se rendra à votre domicile entre le 19 janvier et le 18 février 2017 afin de vous remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'elle viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Régine HEDJERASSI

CÉRÉMONIE DES JEUNES DIPLÔMÉS



Vous ou votre enfant avez décroché un diplôme en 2016 ? Félicitations !
Votre réussite sera valorisée lors de la cérémonie des vœux du Maire pour la nouvelle année 2017.

Faites-vous connaître rapidement en mairie !

Zélia BALTAZAR

VŒUX DU NOUVEL AN

Madame, Monsieur,

Les élus du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux du nouvel an.

Les nouveaux habitants d'Ichtratzheim auront la possibilité de rencontrer les élus et différents représentants d'associations qui participent à la vie communale.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie, qui aura lieu

Dimanche 15 janvier 2017 à 10h30,

à la Mairie d'Ichtratzheim

Je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.

Votre Maire



Grégory GILGENMANN



Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

Tel : 03.88.64.15.54 - Fax : au 03.90.29.84.23

E-mail : mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00

**Le Conseil Municipal
vous présente ses meilleurs vœux pour
l'année 2017**



*Embellissement du village pour
Noël réalisé entre autre par :*
Sandrine CANAL
Régine HEDJERASSI
Denis SCHAAL
Séverine SCHAAL
Odile SCHMITT



Directeur de publication : Grégory GILGENMANN

Coordination : Zélia BALTAZAR

Mise en page : Christophe ECKLY



Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

Tel : 03.88.64.15.54 - **Fax :** au 03.90.29.84.23

E-mail : mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00